

Prolongement du Fonds Résistance jusqu'au 1er juin 2021

Dans le cadre de sa compétence économique, le Pôle économique de Troyes Champagne Métropole instruit les dossiers Résistance pour le compte de la Région Grand Est. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et de la santé économique des organisations locales, le Fonds Résistance est prolongé jusqu'au 1er juin 2021.

Le fonds territorialisé Résistance

La Région Grand Est, le Conseil Départemental de l'Aube et Troyes Champagne Métropole, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent par l'intermédiaire de ce fonds un accompagnement sous forme d'avance remboursable. L'objectif est de renforcer la trésorerie des entreprises de moins de 20 salariés et des associations dont l'activité est impactée par la crise sanitaire. Ce fonds a été abondé par Troyes Champagne Métropole à hauteur de 350 000EUR.

Les demandes se font par voie dématérialisée uniquement, sur le site de la Région Grand Est : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/>

Bilan à mi-octobre 2020

- o 28 dossiers déposés et étudiés**

- o 17 prêts accordés pour un montant global de 242 182 EUR**

- o Secteurs d'activité : restauration, maçonnerie, travaux de peinture, salle de sport, salon d'esthétisme, programmation informatique, impression sur textile, menuiserie, vente de meubles, espaces verts, pose de revêtements de sol, boulangerie-pâtisserie**

- o 7 dossiers en cours d'instruction**

- o Statuts : SARL, SAS, micro-entrepreneurs**

- o Montants : de 5 100 EUR à 20 000 EUR, soit une moyenne de 14 246 EUR par dossier**

- o Sur certains dossiers : mise en lien avec un service compétent en vue d'un accompagnement individualisé**

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr